

# ECHORIA

LETTRE DU BASSIN VERSANT DE LA RIA D'ETEL

N°08  
HIVER  
2011



SYNDICAT MIXTE  
RIA D'ETEL

BELZ  
BRANDERION  
BREC'H  
CAMORS  
ERDEVEN  
ÉTEL  
KERVIGNAC  
LANDAUL  
LANDEVANT  
LANGUIDIC  
LOCOAL-MENDON  
MERLEVENEZ  
NOSTANG  
PLUVIGNER  
PLOEMEL  
PLOUHINEC  
SAINTE-HELENE



EDITO  
EDITO

**Les nitrates**, nutriments de base pour les végétaux, sont souvent pointés du doigt... pour leurs excès ! Ils suscitent régulièrement la polémique et divisent la communauté scientifique sur des questions telles que : "Sont-ils dangereux pour la santé ? Quelle est l'importance de leur rôle dans les phénomènes de marée verte ?" En tout état de cause, les nitrates n'ont pas fini de faire parler d'eux ! Au-delà des polémiques, un des objectifs de cette lettre d'informations est de fournir un aperçu de la qualité en nitrates des cours d'eau du bassin versant, et des actions engagées pour améliorer cette qualité.

**Cours d'eau et zones humides** sont sources de vie et représentent un patrimoine collectif vital aux multiples usages : nourricier, domestique, économique, ludique, sportif... Ils constituent une composante majeure du paysage et de notre identité. Afin de permettre leur protection, ils font l'objet de recensements au niveau de nos communes. Une étude-diagnostic des milieux aquatiques va également être lancée en vue de mettre en place un programme pluriannuel d'actions de réhabilitation de certains cours d'eau à travers un contrat territorial milieux aquatiques : CTMA. On y reviendra car ce sont des perspectives et des conséquences importantes pour les collectivités, les agriculteurs, les riverains...

Le CTMA a pour but de reconquérir le bon état écologique de ces milieux et ainsi atteindre les objectifs fixés par la Directive-cadre sur l'eau.

Par ailleurs, le document d'objectifs **Natura 2000 ria d'Étel** a été validé. Des actions de gestion des milieux naturels seront engagées rapidement.

Bonne et heureuse année 2012 !

François Le Louër  
Vice-président du  
Syndicat mixte de la ria d'Étel  
Adjoint, commune de Languidic



## Sommaire

- 1 : Edito
- 2/4 : Qualité de l'eau : résultats du suivi nitrates
- 5 : Actions du Syndicat mixte de la ria d'Étel
- 6 : O fil de la ria...





# QUALITÉ DE L'EAU : RÉSULTATS DU SUIVI NITRATES

Depuis 2006, le Syndicat mixte pilote un programme de suivi régulier des cours d'eau du bassin. Des analyses de la teneur en nitrates sont réalisées mensuellement aux exutoires des principaux cours d'eau. Les analyses sont couplées à une mesure de débit. Cela permet de suivre la concentration en nitrates, indicateur qualitatif, mais aussi de comparer les apports de chaque ruisseau dans la ria, indicateur quantitatif. D'autres réseaux "cours d'eau" existent sur le territoire ; ils concernent Pont du Roc'h et Demi-Ville (Kergroix). Les données de ces réseaux sont intégrées aux résultats présentés. Le suivi "nitrates" fait partie des actions engagées par le Syndicat mixte dans le cadre de la problématique "algues vertes" affectant la ria.

## DES EFFORTS CONSTANTS POUR REDUIRE LES NITRATES DANS L'EAU

Dès 1995, des démarches agricoles ont été engagées sur le territoire. Elles occupent une part importante du programme de bassin, porté par le Syndicat mixte.

Au niveau "nitrates", les principaux objectifs du volet agricole sont de :

- Stopper les pratiques aggravant le lessivage des nitrates (ex : retournement de prairies), favoriser le recyclage de l'azote et réduire les transferts de nitrates vers les nappes (ex : travail sur la couverture des sols)
- Limiter les apports d'azote - engrais minéraux notamment - et assurer une fertilisation équilibrée

Les opérations prennent diverses formes : aides directes (mesures agro-environnementales, aides départementales), conseils individualisés "fertilisation" ciblés, analyses dans le sol, communications et formations techniques spécifiques...

A noter, un comité "fertilisation" a été mis en place en 2011. Il regroupe les organismes vendant des engrais azotés et/ou apportant des conseils en fertilisation. Objectif : engager chacun dans le cadre d'une charte locale "fertilisation".

Au niveau "assainissement", le travail est assuré par les collectivités du territoire compétentes en la matière.

## DES RÉSULTATS DISPARATES SELON LES COURS D'EAU

Les valeurs témoignent d'une qualité en nitrates médiocre pour les 5 cours d'eau du nord et nord-ouest, mais nettement meilleure pour les 5 de l'est et du sud-ouest. Pont du Roc'h apparaît globalement le plus atteint. A noter que sur la totalité des analyses et des cours d'eau, seules 2 valeurs, observées sur Demi-Ville en 2007, dépassent le seuil de 50 mg/l\*.

L'année 2007, marquée par un printemps et un été pluvieux, est la plus mauvaise. Au niveau du flux "azote" total issu des 10 cours d'eau suivis : près de 85% provient des 4 cours d'eau situés au nord, Pont du Roc'h et Demi-Ville représentant à eux-seuls les deux-tiers des apports.

Pour Pont du Roc'h, l'historique de données révèle une tendance à l'amélioration, même si elle demeure lente.

Quant à Demi-Ville, la tendance est plutôt à la stagnation, avec une dégradation particulièrement marquée en 2007 et 2008, difficile à interpréter. Au niveau des autres cours d'eau, le nombre d'années de suivi est pour l'instant trop réduit pour permettre de dégager des tendances claires.

\* 50 mg/l de nitrates : seuil limite de consommation pour l'eau potable (norme européenne)

## NITRATES : CONCENTRATIONS ET FLUX

Pont du Roc'h												
Année	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10
Moyenne	33	37	36	29	34	31	34	34	34	30	30	31
Quantile	47	48	48	40	42	38	40	39	41	39	38	37
Max	47	48	48	40	43	39	40	41	41	42	40	44

Moulin du Palais					
Année	06	07	08	09	10
Moyenne	22	27	21	26	22
Quantile	28	31	26	31	29
Max	31	32	29	35	38

Demi-Ville									
Année	03	04	05	06	07	08	09	10	
Moyenne	23	24	24	22	37	36	24	23	
Quantile	29	27	28	32	51	46	31	33	
Max	34	29	38	35	55	47	34	33	

Kerlino			
Année	06	07	08
Moyenne	15	21	18
Quantile	22	27	25
Max	27	45	26

Moulin de Cochelin					
Année	06	07	08	09	10
Moyenne	11	13	14	14	12
Quantile	19	20	17	19	17
Max	21	22	35	19	20

Calavret					
Année	06	07	08	09	10
Moyenne	15	12	16	14	14
Quantile	26	21	23	21	20
Max	26	23	36	21	21

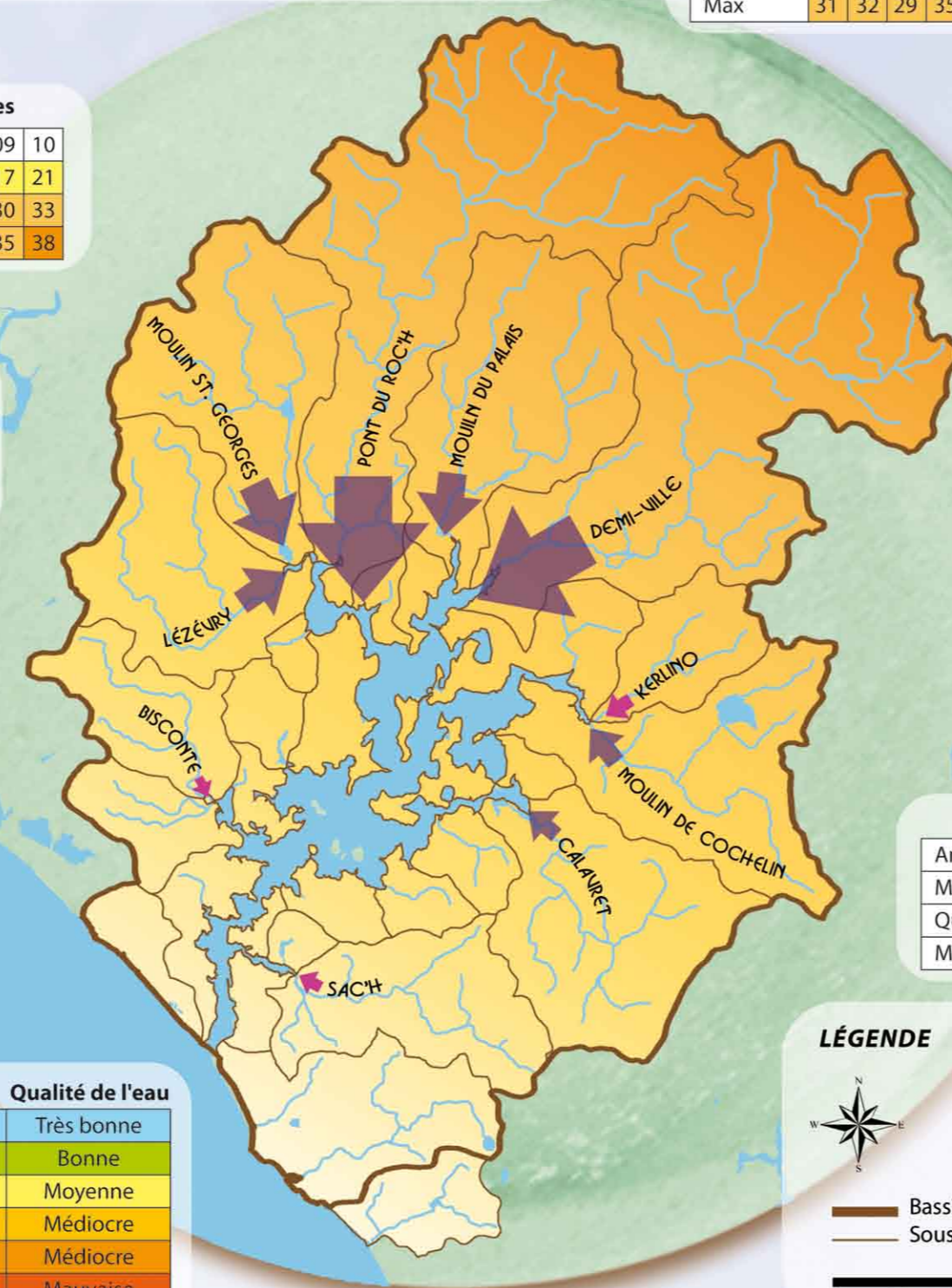
Moulin Saint Georges					
Année	06	07	08	09	10
Moyenne	16	24	21	17	21
Quantile	27	34	30	30	33
Max	34	38	31	35	38

Lézévy					
Année	06	07	08	09	10
Moyenne	23	32	28	26	19
Quantile	30	38	36	33	31
Max	34	40	39	35	33

Bisconte			
Année	06	07	08
Moyenne	11	19	18
Quantile	19	25	26
Max	24	25	28

Sac'h			
Année	06	07	08
Moyenne	21	19	17
Quantile	29	27	23
Max	29	27	39

Seuils	Qualité de l'eau
0 - 2 mg / L	Très bonne
2 - 10 mg / L	Bonne
10 - 25 mg / L	Moyenne
25 - 35 mg / L	Médiocre
35 - 50 mg / L	Médiocre
> 50 mg / L	Mauvaise



**LÉGENDE**

Périodes des suivis :  
 De 2006 à 2010 (purple arrow)  
 De 2006 à 2008 (pink arrow)

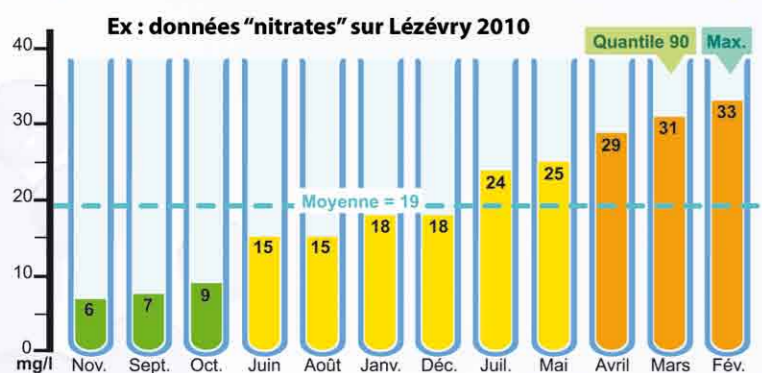
Flux relatif (%):  
 1% (small purple arrow)  
 5% (medium purple arrow)  
 10% (large purple arrow)

— Bassin versant de la ria d'Étel  
 — Sous bassins versant

0 1,5 3 6 Kilomètres Sources : BD Carto - IGN, SMRE

### Vous avez dit QUANTILE 90 ?

La référence utilisée pour estimer la qualité en nitrates n'est plus la moyenne, mais le QUANTILE 90. Il correspond à une valeur mesurée, pour laquelle au moins 90% des mesures sont inférieures ou égales.



### Les nitrates, un processus au long cours !

Les nitrates sont issus d'un processus relativement lent dans le sol. La qualité actuelle en nitrates est ainsi le reflet de pratiques passées, et les changements d'aujourd'hui ne seront vraiment visibles que dans quelques années (5 à 20 ans en général). Cette inertie naturelle impose donc modestie et patience...



LE SAVIEZ-VOUS ???

## TÉMOIGNAGES

Roselyne et Lionel Daubert, éleveurs laitier, installés à Landévant. 65 ha, 37 vaches laitières, engagés dans une mesure agro-environnementale (MAE) Systèmes Fourragers Economes en Intrants (SFEI) depuis 2007.

### Système à l'herbe et réduction des apports d'azote

Pourquoi vous êtes-vous engagés dans une Mesure Agro Environnementale ?

Une grande majorité des terres de l'exploitation se trouve en bordure de ria. Les contraintes liées à cette situation nous ont amenés à avoir une conduite plus rationnelle et pragmatique du troupeau. Notre adhésion au Réseau d'Agriculture Durable, a été aussi motrice dans notre démarche. Nous nous sommes donc engagés dans un CTE (Contrat Territorial d'Exploitation) en 2000, puis dans la MAE SFEI en 2007, qui correspondait tout à fait à nos attentes.

Quels changements sont intervenus dans la gestion de l'exploitation ?

La production du troupeau est passée de 8-10 000 L de lait/vache/an à l'origine, à 6,5-7 000 L de lait/vache/an. Nous avons progressivement diminué les surfaces en maïs, de 22 ha en 1995 à 0 aujourd'hui. Sur l'exploitation, toutes les parcelles sont en herbe. Nous achetons tout de même du maïs (l'équivalent de 8 ha cette année), afin de prévenir les risques climatiques (sécheresse).

Comment gérez-vous la fertilisation des prairies ?

Nous utilisons des engrais minéraux en faible quantités (3-4 T/an) pour démarrer le pâturage tôt dans la saison. Les parcelles interdites d'épandages en bordure de ria sont fertilisées uniquement par les apports issus du pâturage. Une grande majorité des prairies contient également du trèfle (qui fixe l'azote) et ne nécessite aucun apport.

Comment gérez-vous les effluents d'élevage ?

Nous compostons la totalité des fumiers issus de l'élevage. Ce compost est ensuite épandu sur les prairies les plus éloignées de la ria. Nous avons aussi obtenu une dérogation pour l'épandage de lisiers des vaches laitières, très peu chargés en azote (0,3 unité d'azote /m<sup>3</sup>), dans la bande de 200 à 500 m de la ria.

Annie Jegousse, installée depuis 1998 sur la ferme de Nestadio à Plouhinec, éleveur de poules pondeuses en plein air et de bovins viandes, activité touristique gîte rural, 30 ha de surface agricole, engagée dans une MAE "Gestion extensive des prairies" depuis 2009.

### Réduction des apports d'azote par une gestion extensive des prairies

Quels changements sont intervenus dans la gestion de l'exploitation ?

J'ai 11 ha de parcelles en bordure de ria, sur lesquels il est difficile d'implanter des cultures car nous avons l'interdiction d'épandre nos fumiers de volailles sur cette zone. Nous avons donc choisi de laisser ces parcelles en prairies, utilisées pour l'élevage des bovins. Il n'y a pas de fertilisation hormis les apports par le pâturage. Ces pratiques nécessitent par contre de revoir à la baisse l'objectif "rendement". Nous avons l'obligation, durant les 5 années d'engagement dans la MAE, de conserver ces pâtures. La difficulté sur ces terres sèches est de se conformer à la recommandation de fauche après le 15 juin. Grâce à la MAE, nous maintenons ces parcelles en herbe. A défaut d'engagement, ces prairies seraient rapidement remplacées par des landes, l'entretien mécanique étant trop coûteux.



Propos recueillis par Hélène Bernert de la Chambre d'agriculture



## VERS LA MISE EN PLACE D'UN CONTRAT TERRITORIAL MILIEUX AQUATIQUES (CTMA)



Afin de permettre aux milieux aquatiques de retrouver toutes leurs fonctionnalités (épuration, biodiversité, limitation des inondations et des étiages, etc.), des travaux de réhabilitation sont parfois nécessaires.

Cette réhabilitation constitue un engagement fort de tous, et implique en premier lieu les riverains (agriculteurs...), mais aussi les structures en charge des travaux (collectivités, associations de pêche...).

Sur les cours d'eau du bassin versant, le Syndicat mixte de la ria d'Étel, en coopération avec la Fédération de pêche du Morbihan et les associations de pêche locales (la Gaule Alréenne et l'association de Lorient), lance une étude-diagnostic, en vue de la mise en place à terme d'un programme pluriannuel de travaux (CTMA).

### Le CTMA, de quoi s'agit-il ?

Le CTMA est un outil contractuel conclu pour une durée maximale de 5 ans sur un territoire d'intervention le plus cohérent possible. Il est constitué d'un programme d'actions et d'un plan de financement.

En termes de calendrier, l'étude en cours devrait se terminer durant le dernier trimestre 2012. Le cas échéant, cela pourrait permettre d'engager des travaux au deuxième semestre 2013 ou en 2014, des démarches administratives préalables étant nécessaires.

### Sensibilisation à la préservation et à la restauration des cours d'eau

Dans le cadre de la rencontre "Paysans de la mer, paysans de la terre" organisée chaque année par le Syndicat mixte de la ria d'Étel, en collaboration avec la Chambre d'agriculture et l'association Cap 2000, une visite de terrain "CTMA" a été proposée le 19 septembre pour les élus, agriculteurs, conchyliculteurs, partenaires des deux professions et acteurs associatifs. Elle s'est déroulée à Pont-Augan (Languidic). Le sujet était : **"comment et pourquoi préserver et restaurer nos cours d'eau ?"** Cette demi-journée a été l'occasion pour les participants d'observer concrètement sur le terrain différents aménagements réalisés sur un affluent du Blavet. Sont intervenus Yves Merle, technicien rivière du Syndicat de la Vallée du Blavet, Arnaud Cholet, cellule ASTER du Conseil général du Morbihan, et des agriculteurs riverains.

## NATURA 2000 – LE DOCUMENT D'OBJECTIFS EST VALIDÉ !



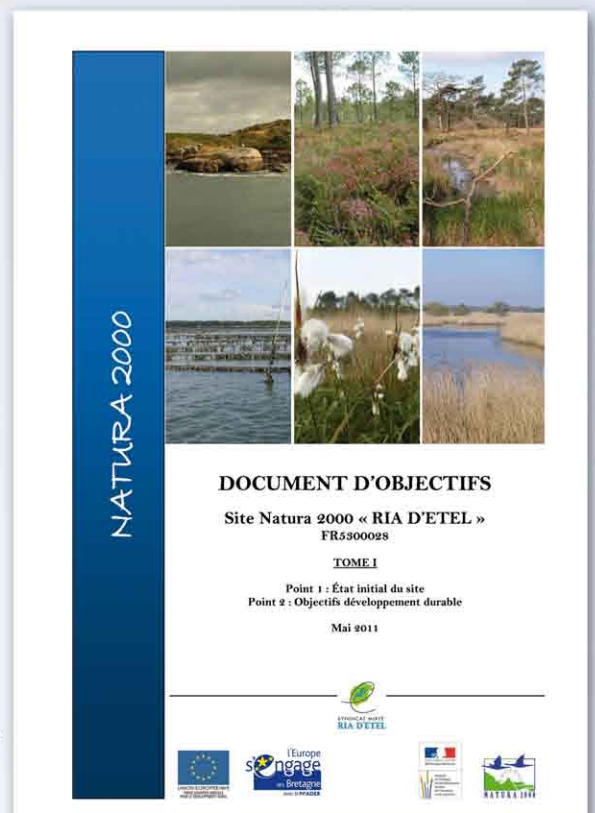
Le document d'objectifs (DOCOB) du site Natura2000 de la ria d'Étel a été validé en comité de pilotage le 25 mai 2011.

3 étapes clés ont permis d'aboutir à ce document :

- Phase de diagnostic (2008/2009) : réunions thématiques, entretiens/rencontres, sorties sur le terrain, amélioration des connaissances par le biais d'études, de stages, de naturalistes bénévoles...
- Phase de mise en évidence des enjeux et de propositions d'actions (2010)
- Phase de rédaction, réalisation du document (2011)

Cette validation est une étape importante dans la vie du site ! En effet, le document va être approuvé par le Préfet et des actions de gestion des milieux naturels pourront être engagées dès 2012.

Plus d'informations et téléchargement du DOCOB sur : <http://ria-etel.n2000.fr/>





## SAGE "GOLFE DU MORBIHAN ET RIA D'ÉTEL" : PÉRIMÈTRE ARRÊTÉ

Le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) "Golfe du Morbihan-Ria d'Étel", est en phase d'émergence. **Le périmètre a été arrêté le 26 juillet 2011.**

Le bassin versant de la ria d'Étel y est intégralement inclus. Au total, 67 communes sont comprises en tout ou partie dans ce périmètre.

Prochaine étape : la mise en place de la commission locale de l'eau (CLE), "parlement" local de l'eau, composée d'élus (au moins 50%), usagers et associations (au moins 25%) et représentants de l'Etat (au plus 25%)



## PLUS DE 250 PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE-DÉBAT "VIE BIOLOGIQUE DES SOLS" (M. & MME BOURGUIGNON)

Organisée le 27 octobre à Locol-Mendon par le Syndicat mixte de la ria d'Étel, avec l'aide de Christine Montfort, architecte, spécialisée en "Habitat sain", et agricultrice solidaire en "bio", cette conférence a été l'occasion de débattre sur la gestion des sols, sources de vie et de nourriture, et élément vital et central pour l'agriculture. En complément de la conférence, M. et Mme. Bourguignon ont assuré une formation sur Belz le lendemain, dont ont pu bénéficier 24 personnes. La formation s'est déroulée en mairie de Belz pour la partie théorique, et sur une parcelle remise en culture par Christine Montfort pour la partie pratique. Claude et Lydia Bourguignon prônent notamment le semis direct sous couvert, le compost, le bois raméal fragmenté (BRF), ainsi qu'un retour aux haies et à une agriculture agro-sylvo-pastorale. Francs succès, il reste désormais à étudier l'éventuelle suite à donner.

## UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR LA PÊCHE À PIED !

Depuis le 13 septembre 2011, un arrêté préfectoral précise que dans le département du Morbihan, la pêche à pied de loisir est interdite à moins de 15 m du périmètre des concessions de cultures marines. **Il est donc strictement interdit de pêcher dans les parcs (huîtres, coques, palourdes) et dans la limite de 15 mètres autour des parcs.**



Syndicat mixte de la ria d'Étel (SMRE) • 20 route des 4 chemins • 56550 Belz • tel : 02 97 55 25 64 • fax : 02 97 55 57 86

Rédaction : Syndicat mixte de la ria d'Étel, François Le Louër, Hélène Bernert

Crédits photos : Syndicat mixte de la ria d'Étel, Jean-Yves Collin • Illustrations "tritons" : Caro

Contacts : Chloë Cordellier (c.cordellier@ria-etel.com)

Conception graphique : pootsheel@gmail.com • Impression : Ouest imprimerie

[www.ria-etel.com](http://www.ria-etel.com) / communauté de communes / rubrique environnement

